



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E23670

VALABLE JUSQU'AU 13/10/2026

ÉDITÉ LE

23/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1991

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 11/04/2025
40 000

Raison sociale : S.A.S SALLIOT ERIC

ZONE ARTISANALE DES BOULEAUX
28210 FAVEROLLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 1991B40090

Siret : 382 196 772 00026

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 6100454

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000006393121904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000006393121904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Téléphone : 02 37 51 39 36

Fax :

Portable : 06 84 47 77 05

Site Internet : www.salliot-eric-couverture-isolation.fr

E-mail : sas-eric.salliot@orange.fr

Responsabilité légale :

SALLIOT ERIC DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / SALLIOT FLAVIEN PRÉSIDENT /
SALLIOT NATHALIE DIRECTRICE GENERALE

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	05/06/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	05/06/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	05/06/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	05/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	04/11/2021
o Fenêtres de toit	16/09/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	16/09/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.